

Conseil de laboratoire du 5 janvier 2017

Membres présents : Stéphane Lambrecht, Julien Icard , Stéphane de la Rosa, Laurent Gardin, Chokri Dridi, Laurent Sigouirt, Antoine Masingue, Mohamed Ramdani, Hervé Mauroy, Magali Jaouen, Isabelle Tilloy, Ludovic Vigneron, Saida El Boudouhi, Isabelle Kustos, Stéphane Michel, Sylvie Hanneesse.

Invité présent : Olivier Lutun.

Membres excusés : Anne-Marie Kras, Marion Ho-Dac, Solange Ségala-De Carbonnières, Emmanuel Cherrier.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil du 15 novembre 2016 ;
- Réflexion sur les perspectives de la Recherche dans le projet d' « Université Polytechnique des Hauts de France » ;
- Doctorants :
 - Plan de formation ;
 - Conditions de travail ;
- Questions diverses.

Approbation du compte-rendu du conseil du 15 novembre 2016

Le compte-rendu du Conseil du 15 novembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Réflexion sur les perspectives de la Recherche dans le projet d' « Université Polytechnique des Hauts de France

Stéphane Lambrecht, Directeur de l'IDP, rappelle le projet de la présidence de l'Université visant à inventer « l'Université Polytechnique des Hauts de France », structurée autour de deux grands pôles fortement interconnectés : le pôle « Humanités » et le pôle « Sciences et technologies »

Des groupes de travail ont été mis en place pour chaque pôle, dans le domaine de la formation et de la recherche. Concernant le groupe de travail « Recherche – Humanités », 3 laboratoires sont concernés : l'IDP, le CALHISTE et DE VISU. 2 grands profils émergent, soit 2 futures EA (équipes d'accueil) :

- Equipe d'Accueil « Territoires et Valorisation » : risque, pouvoir et identité.
- Equipe d'Accueil « Sciences et Industries de la Création » : conception, écritures, arts, représentations, imaginaires,

Le premier profil concerne le laboratoire IDP. Le mot-clé « organisation » a été rejeté, or il est important en sciences de gestion.

Antoine Masingue propose le terme « normes », tandis qu'Hervé Mauroy insiste sur le terme « coopération ».

Stéphane Lambrecht précise que les termes suivants serviront de « trait d'union » entre les deux EA : patrimoine, mobilités et inclusion.

Un débat s'instaure autour des termes fédérateurs affirmant la pluridisciplinarité du laboratoire, tout en gardant une identité forte.

Sont finalement soumis au vote du Conseil de laboratoire la dénomination suivante pour l'Equipe d'Accueil :

« Territoires, Valorisation, Coopération : organisation, normes et intégration »

Le conseil adopte à l'unanimité cette dénomination. Elle sera défendue à la prochaine réunion du groupe de travail Recherche-Humanités.

Hervé Mauroy propose la motion suivante : « L'IDP se réjouit d'intégrer une nouvelle équipe avec les enseignants-chercheurs en histoire, géographie et civilisations du CALHISTE ».

Le conseil approuve à l'unanimité cette motion.

Doctorants : plan de formation, conditions de travail

Stéphane Lambrecht, Directeur de l'IDP, informe les membres du conseil qu'une réunion a été organisée avec les doctorants du laboratoire le 15 décembre dernier, à l'initiative de Badr Jellil, doctorant en gestion et représentant des doctorants au sein du conseil du laboratoire.

Le plan de formation du laboratoire leur a été présenté.

Les 7 hypothèses suivantes permettent aux étudiants de valider les crédits concernant la partie « Unité de recherche » de leur formation, soit 60 ECTS au cours des années de thèses :

- Participer à la journée doctorale : 5 ECTS ;
- Présenter une communication dans une manifestation scientifique ou publier dans le cadre d'un programme de recherche : 5 ECTS ;
- Présenter une communication à un atelier « IDP » : 4 ECTS
- Etre membre actif d'un comité scientifique d'organisation d'une manifestation scientifique organisée dans le cadre du laboratoire : 3 ECTS ;
- Participer à un projet de recherche mené au sein du laboratoire : 3 ECTS
- Assister à un colloque ou une journée d'étude organisé par le laboratoire (uniquement si participation effective tout au long de la manifestation) : 2 ECTS ;
- Assister à un séminaire ou un atelier IDP : 2 ECTS ;

Ce document sera transmis aux Ecoles Doctorales SJPG et SESAM.

Les doctorants ont ensuite fait part de souhaits pour améliorer leurs conditions de travail au sein de la salle des doctorants du laboratoire :

- Limiter l'accès à la salle en changeant le code ou en posant un boîtier d'accès magnétique ;
- Rappeler aux enseignants que cette salle n'est pas utilisable pour organiser des examens, d'autant qu'il est parfois demandé aux doctorants de surveiller lesdits examens ;
- Bénéficier de casiers fermant à clé pour laisser des livres ou affaires personnelles ;
- Supprimer l'étagère centrale ;
- Démontez la table de réunion et ne garder qu'une petite table ronde pour augmenter le nombre de bureaux individuels disponibles, connectés à des prises électriques et au réseau ;
- Trouver une solution pour permettre l'accès de la salle à tous, notamment, Karima Benrannou.

Le conseil approuve à l'unanimité le plan de formation et l'amélioration des conditions de travail des doctorants.

Questions diverses

Stéphane Lambrecht évoque le questionnaire sur les activités de recherche des membres du laboratoire qui avait été présenté au dernier conseil. L'application « Googleforms » ne pourra pas être utilisée pour des questions de sécurité des données. Le correspondant Informatique et Libertés de l'Université et la Direction des Systèmes d'Information ont proposé l'utilisation de l'application « Limesurvey » qui garantit une certaine confidentialité. Le questionnaire sera prochainement envoyé par mail.

Un débat s'instaure sur la difficulté de se mettre d'accord sur une échelle de valeur des publications sachant qu'en droit, il n'y a pas de classement officiel.

Stéphane Lambrecht évoque enfin la mise en place d'une lettre d'informations mensuelle du laboratoire à compter de janvier 2017.

Sylvie Hannesse présente les différentes rubriques de cette lettre d'informations : « l'édito du Directeur », « ça s'est passé ce mois-ci », « agenda », « publications »... ainsi qu'un focus chaque mois sur une thématique. Elle incite les responsables d'axes de recherche à faire remonter les publications des chercheurs.

Stéphane Lambrecht remercie les membres du conseil et rappelle que la prochaine réunion se tiendra le 2 mars 2017.